Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 81 (1984)
Heft: 5

Rubrik: Maladies des abeilles

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Maladies des abeilles

Du 24 mars au 6 avril 1984

ACARIOSE DES ABEILLES

Appenzell AR		
Hinterland, *Stein*	1	1
Vorderland, *Grub*	1	1
Argovie		
Bremgarten, *Villmergen*	1	10
Zurzach, *Leuggern*	1	2
Bâle-Campagne		
Liestal, *Bubendorf*	1	1
Berne		
Berne, *Köniz*	1	1
Seftigen, *Zimmerwald*	1	1
Belp	1	1
Fribourg		
Sarine, *Treyvaux*	1	20
Sense, *Heitenried*	1	12
Veveyse, *Bouloz*	1	2
Jura		
Porrentruy, *Asuel*	1	1
Lucerne		
Sursee, *Grosswangen*	1	1
St-Gall		
Gaster, *Kaltbrunn*	1	1
Neutoggenburg, *Oberhelfenschwil*	1	1
Oberrheintal, *Altstätten*	1	1
Obertoggenburg, *Krummenau*	1	1
Rorschach, *Untereggen*	1	1
See, *Eschenbach*	1	1
Uznach	1	1
Unterrheintal, *Rheineck*	1	1
Wil, *Niederbüren*	1	1
Tessin		
Lugano, *Montagnola*	1	71
Mendrisio, *Riva San Vitale*	1	33
Riviera, *Iragna*	1	35
Thurgovie		
Arbon, *Egnach*	1	32
Roggwil	1	24
Frauenfeld, *Ruch*	1	15
Gerlikon	1	15
Oberneunforn	1	5
Steckborn, *Raperswilen*	1	23
Valais		
Conthey, *Baar/Nendaz*	1	55
Entremont, *Liddes*	1	34
Le Châble	1	20
Martigny, *Martigny-Croix*	1	150
Sierre, *Grône*	1	7
Vaud		
Aubonne, *Gimel*	1	1
Orbe, *Romainmôtier*	1	1
Zurich		
Andelfingen, *Truttikon*	1	2
Horgen, *Horgen*	1	35
Kilchberg	1	16
Oberrieden	1	7

Meilen, *Küsnacht*	1	36
Stäfa	1	8
Pfäffikon,		
Fischenthal	1	21
Uster, *Dübendorf*	1	21
Maur	1	39
Zurich-Land,		
Oetwil an der Limmat	1	21
Zurich-Ville,		
Zurich	1	4

LA LUTTE ANTIVARROA EN FRANCE

Novembre 1982. La varroase est détectée dans le département du Bas-Rhin. Depuis cette date, le Dr Colin, du Laboratoire de pathologie des abeilles de Nice, aidé par des apiculteurs compétents, a procédé dans les ruchers alsaciens à la mise au point d'un matériel et d'un produit utilisés à titre expérimental pour lutter contre varroa J.

Les traitements effectués ont mis en évidence la parfaite efficacité d'un appareil, le «microdiffuseur phagogène S», fabriqué à Nice, et d'un produit acaricide, «Amitraz taktic», employé à la dose de 20 ml par litre d'eau.

Cet appareil génère des aérosols chauffés à 40° qui, nébulisés dans la ruche, en chassent l'air plus froid, dissocient la grappe d'abeilles et y demeurent de 5 à 6 minutes en suspension, mettant l'acarien mal à l'aise.

Les particules électrisées de ce nuage humide, de 5 à 10 microns de diamètre, réparties homogènement dans la colonie, augmentent considérablement la surface d'échange intérieure de telle sorte que 1 cm^3 de liquide en aérosol peut couvrir 6 dm^2 de surface (au lieu de 6 cm^2 en pulvérisation).

L'utilisation de ce produit expérimental en automne, en l'absence de couvain, élimine 90% des acariens après un premier traitement; une seconde application détruit près des 10% restants mais sans jamais pouvoir atteindre 100%.

De longues études concernant les résidus éventuels ont été effectuées et se poursuivent encore; une semaine après, on n'en trouve nulle trace dans la ruche; à ce jour, aux doses employées, l'amitraz est inoffensif pour les abeilles et leur couvain.

Cet appareil «phagogène» était présenté au congrès de la FNOSAD à Dijon. Il fonctionne sur le terrain grâce à un groupe électrogène, ce qui rend l'ensemble très coûteux et lourd à manipuler.

Deux autres appareils de traitement étaient également présentés aux congressistes:

— **un second appareil aérosol thermique de marque «EDAR»**, fonctionnant sur batterie 12 volts, ne présentant aucun dan-

ger électrique, même par temps humide et pluvieux, contrairement au phagogène (220 volts), plus léger, plus maniable, chauffé par une cartouche à gaz et moins onéreux à l'achat;

— **un troisième, le Jungle Fogger F 1443 (brevet USA)**, qui traite en aérosolisation sèche des particules de 0,1 micron, chauffé grâce à une bonbonne de propane classique, genre matériel à plombier, encore plus maniable et encore moins onéreux que le précédent.

Ces deux derniers appareils seront comparés au phagogène dès l'automne prochain; la commission sanitaire du congrès l'a énergiquement demandé.

Le point sur la varroase en France

Départements de l'Est touchés:

Bas-Rhin: en totalité. Moselle: 6 foyers connus. Haut-Rhin: 32 foyers connus (chiffres qui ont dû évoluer, Dr Canteneur). Vosges: 1 foyer a été éteint (rucher trashumant).

Moyens utilisés:

Tickets folbex, huiles essentielles.

Bas-Rhin, premier département contaminé, donc département pilote = l'amitraz-taktic.

Sud-Est - Var, 18 foyers détectés de novembre 1983 à mars 1984. Dépistage suspendu en avril, trop de couvain présent dans les ruches.

Les départements voisins ont détecté surtout au niveau des ruchers transhumants.

L'avenir: l'amitraz — qui autorise de grands espoirs — est utilisé expérimentalement dans les départements alsaciens et lorrains (climat froid) par en haut, au moins à 10 cm au-dessus des cadres, pendant une minute.

Dans le Var (situation préoccupante due au nombre de ruches hivernantes — plus de 120 000 provenant de plus de 30 départements), l'amitraz est utilisé par en bas, à l'entrée, le couvre-cadres quelque peu soulevé pendant une minute et demie (climat chaud).

Le dossier d'utilisation constitué par le laboratoire de Nice devrait être terminé avant la fin du printemps et déposé devant le Laboratoire national de Fougères, qui rendra son verdict pour **une AMM** (autorisation de mise en marché). Le laboratoire anglais qui le fabrique est d'accord pour effectuer cette démarche auprès des autorités françaises.

Conclusions à tirer après une année de lutte contre la varroase en Alsace: la technique de l'aérosol est incontestablement — à l'heure actuelle — le meilleur mode d'application d'un acaricide. Il permet le traitement des colonies hors de la période de miellée et évite l'utilisation de médicaments au printemps, ce qui risquerait de laisser des rési-

dus sur le miel, les cires, le bois des ruches.

Une série de conseils donnés par le Dr Colin sont à retenir.

Il faut traiter en l'absence de couvain, en l'absence de reproduction du parasite.

Il faut recueillir les acariens qui tombent sur un lange graissé (saindoux par exemple) déposé sur le fond de la ruche.

Pour obtenir un maximum d'efficacité, **il faut traiter des colonies encore peu parasitées** (nécessité d'une détection précoce), **jouer sur la résistance naturelle des abeilles**. De ce fait, les colonies très contaminées sont à éliminer, tandis qu'il faudra entreprendre une sélection de masse sur les moins parasitées.

Une mise en garde est adressée à tous les apiculteurs: tout traitement s'accommode mal de «bricolages divers», les résultats seraient décevants.

Conclusion: les moyens de lutte utilisés en Alsace maintiennent le varroa à un niveau très tolérable pour les apiculteurs, à condition de respecter les consignes et les conseils donnés par les instances sanitaires et le chercheur du laboratoire de Nice.

La recherche de nouveaux acaricides est en cours, de substances attractives, répulsives, susceptibles de stopper le varroa également. C'est un travail à long terme, de longue haleine, sur le terrain. Ayons confiance en nos chercheurs, ils le méritent.

René Vié

ACHÈTE

Colonies logées en DB

Daniel Wehren
Rougemont
Tél. (029) 4 87 43

À VENDRE

pour raison de santé, 28 ruches DB peuplées, 8 ruchettes avec nucléis sur 4,5 cadres DB avec reines 1983, toutes en plein air.

S'adresser à **Mme Henri Rich, Alle (JU). Tél. (066) 71 13 92.**

À VENDRE

9 ruches DB avec hausses, peuplées, chez:

André Crot-Gerber,
Praz-Charbon, 1073 Savigny.
Tél. (021) 97 12 87 (heures de repas s.v.p.)

GRAND CHOIX DE MATÉRIEL POUR UNE APICULTURE EFFICACE

EFFICACITÉ PRATIQUE ET RENTABILITÉ

prouvée chez les professionnels depuis plus de 60 ans. (Certaines ruches des premières années sont toujours en service!) Quoi de mieux?

Fait-on plus de miel avec du matériel plus cher?

Max MENTHON s. à r.l.

36 et 38, rue du Commerce

F-74200 THONON (France)

Tél. (50) 71 03 22

Ets MENTHON